

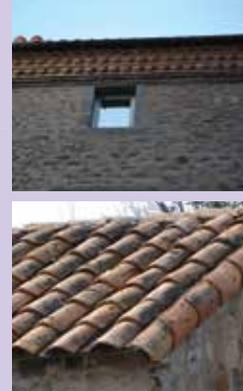
# Charpentes et couvertures



En parcourant la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour/Margeride, on retrouve trois grands types de couverture, telle que la lauze, la tuile canal et l'ardoise de Corrèze. Certaines de ces couvertures ayant remplacé les toits de chaume d'antan...

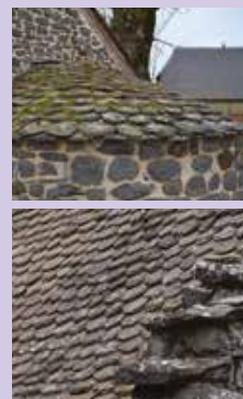
## La tuile canal

La tuile canal est un matériau traditionnel, fabriqué principalement à Grizols (commune de Saint-Georges). La méthode est simple : on pose la tuile courante sur un lit d'argile, puis, en suivant, on recouvre avec la tuile de couvert. Le faitage est constitué d'un mortier à la chaux qui scelle les tuiles faitières.



## La lauze

La lauze est un matériau robuste et apte à défier le temps. On la pose soit en tas de charge (on empile la lauze), soit on la cloue à la douelle comme on le fait pour l'ardoise.

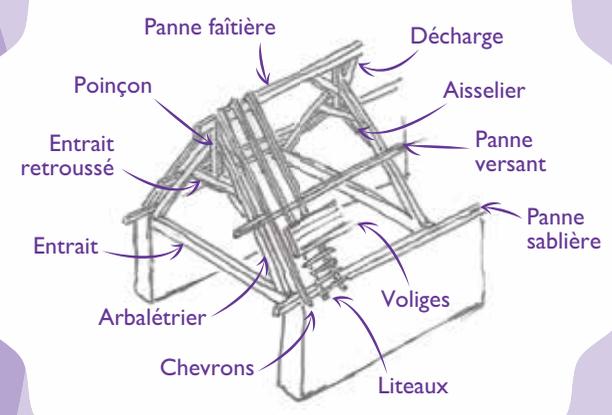


## L'ardoise

L'ardoise est apparue dans notre région à l'époque de l'ère ferroviaire. Elle provenait des carrières de Corrèze. Elle est taillée selon une forme très oblongue. Les ardoises sont clouées à la douelle.



A chaque type de couverture correspond un type de charpente, les couvertures les plus lourdes demandant les plus fortes pentes.



De manière générale, dans le bâti ancien, la charpente demande à être analysée avec soin et traitée (principalement contre un insecte : le capricorne).



**Certains éléments traditionnels animent les couvertures**

- 1 2 3 4 Les génoises
- 5 6 7 Les corbeaux en pierre
- 8 9 10 11 Les corbeaux en bois



# Couvertures et territoires



1



2



3



4



5



6

Formes  
traditionnelles  
de faîtage :

- 1 2 Épis de faîtage
- 3 4 Faîtage en rastel
- 5 6 Faîtage en pierre

## Dans le cadre d'une restauration de qualité,

les panneaux photovoltaïques ne sont pas préconisés sur le bâti ancien (souplesse des charpentes, qualité des matériaux traditionnels).

Les panneaux solaires peuvent être intégrés aux couvertures des bâtiments annexes, sans saillie par rapport au matériau de couverture. Ils peuvent être remplacés par des tuiles ou des ardoises photovoltaïques. La zinguerie est aussi un élément de décoration et de symbolique.

*Le changement ou la rénovation d'une couverture nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable de travaux en mairie.*

architecture  
restauration  
**PRIMO**  
NE

Quelques  
conseils

## La couverture est

le point essentiel de la protection d'un édifice. Il convient donc de vérifier l'état des tuiles, ardoises ou lauzes, d'en remplacer certaines voire envisager une réfection complète de la couverture. La tuile ciment n'est pas préconisée dans le cadre d'une bonne restauration.

**PRENEZ CONSEIL AUPRÈS DE**



Communauté de communes  
du Pays de Saint-Flour - Margeride  
Tél. 04 71 60 56 80  
[www.cc-paysdesaintflour.fr](http://www.cc-paysdesaintflour.fr)



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et d'Environnement du Cantal  
Tél. 04 71 48 50 22  
[www.cauel15.fr](http://www.cauel15.fr)



Service Territorial de  
l'Architecture et du Patrimoine - Cantal  
04 71 45 59 10  
[www.cantal.gouv.fr](http://www.cantal.gouv.fr)  
[www.culturecommunication.gouv.fr/  
Regions/Drac-Auvergne](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne)